Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 189

Artikel: Sus au Suisse!
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016059

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUESTIONNAIRE WAHLEN

Où l'imagination n'est pas au pouvoir

Les réponses au questionnaire Wahlen concernant la revision totale de la Constitution fédérale tiennent en un certain nombre de volumes dont il n'est pas aisé de mettre en évidence la véritable substance. Les propositions des universités, des organisations politiques et professionnelles, des partis consultés sont évidemment d'un intérêt inégal. Ci-dessous, quelques perles à la lecture desquelles on se rendra mieux compte, si l'on n'en était pas convaincu, que l'imagination n'est pas encore au pouvoir...

Question : Faudrait-il, le cas échéant, créer par la voie constitutionnelle la possibilité de libérer les objecteurs de conscience, sous certaines conditions, de l'obligation de faire du service militaire à proprement parler ?

La réponse de l'Université de Lausanne

La commission a soumis ce problème à une assez longue discussion, sans pouvoir aboutir à des conclusions. (Vol. III, p. 579)

Une réponse du Vorort de l'industrie et du commerce

Nous rejetons l'idée d'un parlement professionnel. C'est une particularité de la Suisse que le peuple se fasse représenter directement au Parlement, et non pas par des professionnels. Dans le cas contraire, il serait à craindre que le Parlement soit dominé par les sociologues et les politologues, et que la proximité peuple-parlement soit remise en question. (trad. *DP*, vol. IV, p. 69)

Une réponse du canton du Valais

Il (le Conseil d'Etat) fait sienne, en outre, l'idée d'assurer mieux, par le référendum cantonal, la participation des cantons à la formation des décisions fédérales... Chaque canton doit avoir le droit de soulever le référendum contre des lois votées par les Chambres (on sait qu'actuellement huit cantons, ensemble, possèdent ce droit, art. 89, al. 2). Ce droit serait exercé dans chaque canton, par le Grand Conseil. La loi fédérale entreprise serait rejetée si la majorité des cantons la refusait. (Vol. I, p. 926)

BERNE

Une nouvelle agora

La circulation privée est de plus en plus éliminée du centre de Berne et les rues y redeviennent plus calmes. En même temps, les terrasses des cafés se font attirantes puisqu'on n'y risque plus l'asphyxie. Enfin, les groupements politiques trouvent la possibilité d'exposer leurs idées aux passants sans avoir à utiliser des mégaphones. On découvre, à quelques pas du « Palais fédéral », en général le samedi matin, des militants de tendances les plus variées qui recueillent des signatures ou des sympathies pour leurs initiatives.

C'est ainsi, qu'un récent samedi, nous avons vu côte à côte les adversaires de la loi sur la délinquence des mineurs qui distribuaient leurs tracts et vendaient des insignes et des « collants » placés sous le signe de l'ogre et M. Fritz Dutler qui récoltait les premières signatures de son initiative fédérale concernant l'institution d'un impôt social sur le revenu.

Encouragé par le succès de son initiative pour la décriminalisation de l'avortement, qui a abouti grâce à des appuis de la gauche et de l'extrême-gauche, peu touché par son échec, dans le canton de Zurich, aux dernières élections au Conseil national, pas encore certain du succès de la fondation de l'Association des cinquantenaires, M. Dutler (55) lance sa nouvelle initiative avec deux conseillers nationaux de l'Action Nationale contre l'emprise étrangère, MM. Breny et Oehen, et un conseiller national élu sur la liste bernoise de l'Alliance des indépendants, M. Jakob Bächtold. Le comité s'appelle modestement : Comité pour un impôt sur le revenu.

Passez près du « Käfigturm » un samedi matin, vous ne perdrez probablement pas votre temps.

Sus au Suisse !

Délégations sur délégations de Valaisans s'en viennent ces temps-ci à Berne protester contre les arrêtés fédéraux empêchant la vente de biens immobiliers aux étrangers. Les délégations se suivent, mais ne se ressemblent pas. Du moins, à un siècle et demi d'intervalle !

En 1833, les Valaisans s'opposèrent vivement à un projet de revision du Pacte fédéral prévoyant entre autres la liberté d'établissement et le droit pour le Suisse d'un autre canton d'acquérir des biens-fonds. C'est que de telles dispositions fédérales violaient les lois valaisannes d'alors qui devaient assurer « que les propriétés d'un Valaisan ne passent pas trop facilement entre les mains de personnes étrangères au canton » !

La tentative de revision du Pacte échoua...